

## Conseil municipal du 21 mars 2019 –20H

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max Passelaigue, Maire.

Etaient présents : Max PASSELAIGUE, Jean Claude MOSER, Patricia LALOS, Maryse REDUREAU, Jacky GARNIER, Valérie HUART, Christiane DUBRETON, Michèle BONRAISIN, Patrick LEMOINE, Bernard TRONCHET, Frédéric TOTAIN.

Absents excusés : Philippe COUSIN, Nathalie GONCALVES, Caroline LEGENVRE, Virginie HAAS, Claudine BEYER, Yves RABANT, Bruno HAMELIN

Procurations : -

Secrétaire : Maryse REDUREAU

Convocation et affichage : 13/03/2019    Conseillers en exercice : 18    Présents : 11    Votants : 11

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

### 2019/011 – Budget de la commune : compte administratif et compte de gestion 2018

Chapitres	Libellé	BP 2018	Réalisé 2018
ch. D 011	Charges à carac. général	417 000	380 213,79
ch. D 012	Personnel et frais assimilés	504 865	497 311,35
ch. D 014	Reversement impôts	198 797	198 229,00
ch. D 65	Autres charges de gestion	108 120	105 707,30
ch. D 66	charges financières intérêts de la dette	28 800	18 600,61
ch. D 67	Charges exceptionnelles	100	0,00
ch. D 68	Dotations aux amortissements	36 635	36 631,45
ch. D 022	Dépenses imprévues	20 000	0,00
ch. D 023	Virement à la section d'investissement	192 763	
Total des dépenses de fonctionnement		1 507 080	1 236 693,50
ch. R 70	Produits des services	101 700	106 866,87
ch. R 73	Impôts locaux et taxes	1 110 614	1 181 891,60
ch. R 74	Dotations de l'Etat, subventions et part.	247 566	273 898,74
ch. R 75	Autres produits de gestion courante	38 200	40 750,17
ch. R 76	Produits financiers		0,00
ch. R 77	Produits exceptionnels	0	582,90
ch. R 79	Transferts de charges		
ch. R 013	Atténuations de charges	9 000	16 790,02
Total des recettes de fonctionnement		1 507 080	1 620 780,30
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>384 086,80</b>
Chapitres	Libellé	BP 2018	Réalisé 2018
ch,D16	Rembt capital emprunts	88 090	78 086,42
ch. D 20	Immobilisations incorporelles	8 500	15 291,39
ch. D 21	Immobilisations corporelles	2 108 024	804 347,79
ch. D 26	Participations, titres		
ch.D 020	Dépenses imprévues	24 904	0,00
Total des dépenses d'investissement		2 229 518	897 725,60
ch.R 10	Dotations, fonds divers et réserves	362 683	366 552,43
ch.R 13	Subventions d'investissement	615 705	213 514,27
ch.R 16	Emprunts et dettes assimilées	476 000	176 000,00
ch.R 28	Amortissements	36 635	36 631,45
ch. R 021	Virement de la section de fonctionnement	192 763	0,00
R 001	Excédent d'investissement reporté	545 732	545 731,73
Total des recettes d'investissement		2 229 518	1 338 429,88
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>440 704,28</b>

▪ *Affectation du résultat de fonctionnement 2018*

Résultat d'investissement	+ 440 704,28€
Les dépenses d'investissement restant à réaliser	- 434 784,39€

Il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent de fonctionnement de 384 086,80 € € sera affecté en totalité à l'investissement à l'article 1068 du BP 2019.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2018 et considérant la concordance des comptes de l'ordonnateur et du comptable, après que le maire se soit retiré de la salle, approuve à l'unanimité les comptes 2018 présentés et l'affectation du résultat.

*Mme Gousset, receveur municipal, confirme la bonne santé financière de la commune à travers quelques ratios :*

*Epargne nette = 0,79 en 2018 : satisfaisant car nettement <1*

*Degré de rigidité : bon ratio de 0.32*

*Surendettement à 0,35 bien en deçà du seuil critique de 1,435 = le stock d'emprunt équivaut à 4 mois de ressources de fonctionnement*

*Encours de la dette : 279 €/hab. pour 569 € en moy départementale.*

*Les dépenses de fonctionnement sont de 699 €/habitant, la moyenne départementale à 839 €.*

**2019/012 - Budget de la commune - Budget primitif 2019**

Section de fonctionnement : 1 497 404 €  
Section d'investissement : 1 864 837.81 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019.

**2019/013 – Budget : Taux communaux d'imposition 2019**

Vu le BP 2019 et le produit fiscal attendu,  
Vu l'état 1259 transmis par la Préfecture, notifiant le produit fiscal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux communaux et de les fixer comme suit :

	Taux 2018	Taux 2019	Bases	Produits	Aug. 2019/2018 en €	Aug. %
Taxe d'habitation	8.31%	<b>8.31%</b>	2 918 000	242 486	6 981	3 %
Taxe sur foncier bâti	16.99%	<b>16.99%</b>	2 052 000	348 635	15 121	4.5%
Taxe sur foncier non bâti	24.93%	<b>24.93%</b>	65 800	16 404	-1 346	-7.6%
				<b>607 525</b>	20 756	3.5%

**2019/014 - Budget annexe assainissement - Comptes 2018**

art	comptes	BP 2018	réalisé 2018
6236	publicité		80,00
637	Reversements surtaxes	175 000,00	174 801,62
661	Intérêts des emprunts	4 790,00	4 786,81
668	autres charges financière ICNE	6 500,00	261,12
6811	Dotations amortissements	11 262,00	11 261,32
0.23	Virement à la section d'invnt	32 444,56	
	<b>Total dépenses</b>	<b>229 996,56</b>	<b>191 190,87</b>
704	Travaux PAC	30 000,00	33 345,01
7061	Redevances	178 000,00	193 157,67
777	Amortissement des subventions	1 983,00	1 982,42
	<b>Total recettes</b>	<b>209 983,00</b>	<b>228 485,10</b>

<b>Résultat de fonctionnement de l'année</b>		<b>-20 013,56</b>	<b>37 294,23</b>
002. Résultat de fonctionnement reporté		20 013,56	20 013,56
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>57 307,79</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>art</b>	<b>comptes</b>	<b>BP 2018</b>	<b>réalisé 2018</b>
139	Amortissement subvention	1 983,00	1 982,42
1641	rembt emprunt	21 191,00	15 190,96
2315	Extension réseaux	353 300,00	262 780,80
2315	Diagnostic	6 088,00	6 089,00
2762	Transfert TVA sur travaux canal.	70 660,00	53 773,96
	<b>Total dépenses</b>	<b>453 222,00</b>	<b>339 817,14</b>
1311	Subv- Agence de l'eau sur travaux	166 000,00	
131	participation LMM		9 480,00
1068	affectation résultat	11 376,37	11 376,37
16	Emprunts	166 767,44	85 000,00
2762	Transfert TVA sur travaux canal,	70 660,00	53 773,96
2808	Amortissements	11 262,00	11 261,32
0.21	Virement de la section de fonct	32 444,56	
	<b>Total recettes</b>	<b>458 510,37</b>	<b>170 891,65</b>
<b>Résultat d'investissement de l'année</b>		<b>5 288,37</b>	<b>-168 925,49</b>
001.	Résultat d'investissement reporté	<b>-5 288,37</b>	<b>-5 288,37</b>
<b>Résultat d'investissement</b>			<b>-174 213,86</b>

- *Affectation du résultat de fonctionnement 2018*

Résultat d'investissement - 174 213,86 €  
 Les opérations d'investissement restant à réaliser + 129 247,00 €  
 Le besoin de financement de la section d'investissement est de : - **44 966,86 €**

L'excédent de fonctionnement 2018 de **57 307,79 €** sera affecté :  
 En investissement à l'article 1068 du BP 2019 : **44 966,86 €**  
 En fonctionnement au chapitre 002 du BP 2019 : **12 340,93 €**

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2018 et considérant la concordance des comptes de l'ordonnateur et du comptable, après que le maire se soit retiré de la salle, approuve à l'unanimité les comptes présentés et l'affectation du résultat.

#### **2019/O15 - Budget annexe assainissement – budget primitif 2019**

Section de fonctionnement équilibrée à 131 792,93 €  
 Section d'investissement équilibrée à 202 940,86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 du budget annexe assainissement.

#### **2019/O16 - Budget annexe Lotissement communal – budget primitif 2019**

Section de fonctionnement équilibrée à 78 000 € - assujettissement à la TVA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 du budget annexe lotissement communal.

#### **2019/O17 - Subventions aux associations**

Sur proposition de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'octroi des subventions, qui seront inscrites dans le budget primitif 2019 à l'article 6574, comme suit :

	<b>2019</b>
Collège Jean Cocteau asso sportive	300 €
Collège Jean Cocteau FSE	300 €
FNACA	200 €
UNC	150 €
Médailleurs	150 €
Accueil St Pavace	220 €
Accueil except	250 €
Amitié loisirs	700 €
Amitié loisirs except	350 €
Assoc Sport Comité directeur	8 300 €
Comité des fêtes	700 €
ADSPQI (antenne ST Pavace)	100 €
Harmonia	700 €
Les créateurs et amis de l'art	150 €
Coop Ecole St Pavace	2 700 €
Coop Ecole -BCD	250 €
Coop Ecole projets	1 200 €
Prévention routière	100 €
Vie libre	80 €
Bibliothèque pour tous Couaines	350 €
Resto du cœur	500 €
AFM-TELETHON	200 €
Les Cop's Trotteuses -Europ Trail	150 €
Autres- Crédit à affecter	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 600 €</b>

La subvention pour le Centre communal d'action sociale est votée pour 6 200 €.

#### **2019/018 - Demande de subvention amendes de police**

Une demande de subvention peut être déposée auprès du Conseil départemental de la Sarthe pour solliciter une subvention au titre des amendes de police. Ne sont recevables que les dossiers portant sur des opérations de voirie, destinées à améliorer la sécurité et la circulation.

Proposition de présenter l'opération d'aménagement d'un trottoir rue des Caillères, entre le cimetière et la salle de loisirs.

Coût estimé : 10 098.50 € HT- Subvention sollicitée : 20 %

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à présenter une demande de subvention au titre des amendes de police sur cette opération, prévue dans le budget 2019.

#### **2019/019 – Dénomination des rues**

En vue de numérotter les habitations, le conseil municipal décide de dénommer des voies :

- RD 47 : Route de La Guierche
- RD 300 : Route de Ballon
- Chemin de La Fosse
- Chemin de La Hamerie

Un arrêté du maire attribuera les numéros de voirie.

➤ **Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations**

2019/007	24/01/19	Contrat balayage 2019	NCI Environnement	565 €/mois
----------	----------	-----------------------	-------------------	------------

➤ **Comptes rendus commissions et CDC**

**Commission communication**

La commune va s'abonner à une application smartphone pour communiquer avec ses concitoyens : ILLIWAP. Sans engagement pour les abonnés, sans données privées collectées. Actualités municipales et associatives. Visite des sites de traitement des déchets

**Commission sociale et scolaire**

Prochain conseil d'école le 2 avril  
Spectacle de la maternelle le samedi 30 mars  
Demande d'adhésion à la Charte Qualité du Pays du Mans pour le restaurant scolaire : qualité, approvisionnement local, bio, saisonnalité, démarche écologique compostage, gaspillage.  
Les élèves de l'école primaire ont participé à la semaine jardinage avec le magasin Truffaut.  
La Maison des projets travaille sur son projet social et interrogera les palviniens le 05 avril à la sortie de l'école.  
Le CCAS a visité l'épicerie solidaire communautaire.

**Commission CME**

Fabrication de pièges à frelons qui seront posés le lundi 1<sup>er</sup> avril. Travail avec M. Herisson, palvinié, avec qui nous proposerons une réunion d'information pour le public le vendredi 26 avril.

**Communauté de Communes**

Vote du budget 2019 le lundi 25 mars 2019 : deux projets d'investissement importants : le multi accueil à Neuville et la salle de tennis de table à Ste Jamme.

---

Prochain conseil municipal : mardi 30 avril 2019

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	
Jean-Claude MOSER		Michèle BONRAISIN	
Patricia LALOS		Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Philippe COUSIN	Absent excusé	Claudine BEYER	Absente excusée
Maryse REDUREAU		Valérie HUART	
Jacky GARNIER		Bruno HAMELIN	Absent excusé
Christiane DUBRETON		Frédéric TOTAIN	
Yves RABANT	Absent excusé	Virginie HAAS	Absente excusée
Bernard TRONCHET		Caroline LEGENVRE	Absente excusée